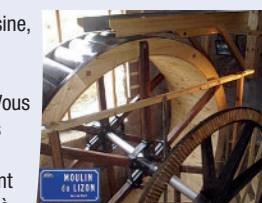


LE PREMIER PATRIMOINE DU JURA EST EN DANGER : LES MOULINS DU JURA EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE DEVIENNENT DES MOULINS ÉCOÉLEC



L'association de sauvegarde des moulins du Jura existe depuis 16 ans, ses actions ont été reconnues par plusieurs députés, sénateurs, maires de différentes communes du Jura à différentes occasions lors de nos AG annuelles. L'association lance un appel à tous les propriétaires de moulin, usine, scierie ou tout autre bâtiment utilisant la force motrice de l'eau :

vous possédez un droit d'eau attaché à votre site, il faut le préserver.

Ce droit d'eau vous donne la possibilité de produire de l'électricité soit pour la consommer, la revendre ou entrainer des machines de toute sorte. Vous devez conserver votre droit d'eau acquis par nos anciens. Depuis quelque années la continuité écologique qui est en charge de restaurer les cours d'eau a donc ciblé certains seuils de moulins se trouvant en liste 1.

Les organismes en charge de ce travail proposent donc aux propriétaires de financer intégralement l'arasement, la destruction ou le contournement des seuils en échange de l'abandon de leur droit d'eau. Ce choix revient donc au propriétaire et à lui seul de prendre la décision, l'association est là

pour vous éclairer et vous conseiller dans votre décision finale.

Bien sur notre association s'y oppose comme les deux fédérations de moulins de France et toutes les associations départementales. Certains propriétaires de moulins se sont plaints aux fédérations de ne pas avoir eu de la part des organismes en charge de ce travail toutes les informations et les choix qu'ils pourraient faire. Dorénavant l'association est là pour les défendre. Car si vous acceptez de renoncer à votre droit d'eau celui -ci sera perdu à jamais.

Plusieurs solutions peuvent être étudiées afin de concilier les deux : respecter la continuité écologique et garder votre droit d'eau.

Chaque usine hydraulique peut produire sa propre électricité à des coûts raisonnables ; l'association peut vous conseiller au plus juste et au cas par cas. L'électricité coûtera à l'avenir de plus en plus chère. Parmi les 60 membres de notre association beaucoup produisent leurs électricités depuis des années et ainsi contribuent au passage à l'énergie renouvelable souhaitées par nos gouvernements successifs.

L'hydraulique a été la première énergie en France ; elle est non polluante avec 0% de CO2, elle crée de l'emploi direct et local, conserve le patrimoine des moulins, favorise le tourisme local, donne une richesse à l'écosystème et favorise la biodiversité. Les moulins ont un rôle de proximité à jouer dans cette transition écologique et peuvent devenir des lieux de station de recharge pour les vélos et voitures électriques ; un grand pas pour l'avenir local. Les moulins constituent, en France, le troisième patrimoine après les églises et les châteaux ;

Dans le Jura c'est le premier patrimoine avec 1200 moulins à la fin du 19^{ème} siècle !

Précurseurs du développement durable, les moulins à eau et à vent ont su exploiter les forces de la nature sans la détériorer. Enracinement séculaire dans le tissu économique, en adéquation avec les ressources naturelles, attachements affectif familiaux, production ayant traversé des siècles, les moulins, comme un symbole, jalonnent le territoire dans sa diversité.

Les moulins ont façonné l'aménagement du territoire, organisé les sociétés, assurent la maîtrise de l'environnement, préservons-les.



<https://www.moulinsdujura.fr/> - contact@moulinsdujura.fr